



Communiqué de presse

## **Bruxelles remporte le 1<sup>er</sup> prix du « Regional Innovation Award » pour son programme régional d'économie circulaire**

---

**1<sup>er</sup> décembre 2016 - Initié en mars 2016, le Programme d'Economie circulaire (PREC) a reçu ce 30 novembre le « Regional Innovation Award. Une distinction qui place Bruxelles à la pointe de la politique européenne en matière d'économie circulaire.**

Organisé par l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), le prix de l'innovation régionale distingue les autorités régionales européennes et leurs partenaires qui stimulent, favorisent et mettent en œuvre l'innovation. Les organisateurs ont choisi pour l'édition 2016 de mettre en lumière les initiatives favorisant l'essor de l'économie circulaire. Ce prix a une valeur symbolique et produit un rendement important en termes d'image et de visibilité pour les régions gagnantes. Il encourage les meilleures pratiques en montrant comment les régions peuvent contribuer au bien-être économique régional.

Notre région a tiré son épingle du jeu en adoptant, le 10 mars dernier, le Programme Régional d'Economie Circulaire (PREC) et ses 111 mesures qui donnent à Bruxelles et aux Bruxellois les moyens d'accélérer la transition d'un mode « extraire-produire-consommer-jeter » à un mode « récupérer-produire-consommer-réemployer ». L'économie circulaire vise à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources à la source tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être. Dans toute la mesure du possible, elle se développe à l'échelle locale en créant des chaînes de valeur peu délocalisables.

Le programme bruxellois d'économie circulaire s'est démarqué par son côté mobilisateur. On y trouve en effet trois ministres, 15 administrations partenaires, les entreprises, les communes, les associations et naturellement de très nombreux Bruxellois. C'est cet aspect transversal qui a permis à Bruxelles de se distinguer des autres finalistes.

Selon la Ministre de l'Environnement Céline Fremault « *Recevoir ce prix européen est un honneur pour Bruxelles et pour toutes les personnes qui travaillent d'arrache-pied pour faire de ce programme d'économie circulaire une réalité au bénéfice des habitants et de leur environnement. Ceci me conforte pleinement dans l'idée que nous sommes dans la bonne direction. La transition est en marche.* »

« *Notre société est en mutation* », explique quant à lui le Ministre Didier Gosuin, en charge de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. « *Il est temps de saisir cette opportunité pour développer de nouveaux modèles économiques. C'est ce que nous faisons avec le PREC. La semaine prochaine, nous présentons au Gouvernement, avec la Ministre Fremault, la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets be.circular. Plus de 85 candidats ont répondu à l'initiative, c'est un signal important. Les PME bruxelloises commencent à bouger sur cette thématique. Nous devons continuer à encourager les acteurs économiques à développer leurs projets d'économie circulaire.* » ajoute-t-il.

Fadila Laanan, la Secrétaire d'Etat chargée de la Propreté publique et de la Recherche scientifique, précise que « *le PREC a pour vocation de positionner la Région de Bruxelles-Capitale comme une Région européenne particulièrement innovante et précurseur en matière de politique publique de soutien au développement de l'économie circulaire par une approche volontaire de gestion efficiente des Ressources qui la composent.* » De plus, « *le PREC permet à l'Agence Bruxelles-Propreté d'entrer dans une logique différente que celle où on l'a toujours cantonnée. L'Agence est en effet devenue un acteur majeur via son centre Recy-K et ses collectes sélectives.* » conclut Fadila Laanan.

---

### **Contact Presse :**

Cabinet Fremault - Kathrine Jacobs – 0474.62.40.43 – [kjacobs@gov.brussels](mailto:kjacobs@gov.brussels)  
Cabinet Gosuin – Charlotte Bonbled – 0499.51.26.31 – [cbonbled@gov.brussels](mailto:cbonbled@gov.brussels)  
Cabinet Laanan – Laetitia Markakis – 0471.25.62.79 – [markakis@gov.brussels](mailto:markakis@gov.brussels)